

## **Autour des Décrets de Pie X pour la Communion fréquente et quotidienne**

---

### **DES INTENTIONS DROITES, SELON S. BONAVENTURE**

1<sup>o</sup> Que ce soit votre conscience qui vous attire, le souvenir de vos fautes passées, dans l'espérance d'être par Jésus-Christ, comme par une victime d'expiation, purifié de vos péchés; 2<sup>o</sup> Que ce soit la vue et la considération de votre infirmité qui vous fassent appeler à vous le Sauveur comme un médecin propre à fortifier votre faiblesse; 3<sup>o</sup> Que ce soit le fardeau de la tribulation, afin d'être par Celui qui peut tout, délivré de toute adversité, protégé contre toute affliction; 4<sup>o</sup> Que ce soit le désir d'obtenir quelque grâce ou quelque faveur spirituelle par Celui à qui le Père céleste ne peut rien refuser; 5<sup>o</sup> Que ce soit la reconnaissance pour tous les bienfaits temporels et spirituels accordés à vous et aux autres...; 6<sup>o</sup> La charité et la compassion pour le prochain, tant pour les vivants que pour les morts; 7<sup>o</sup> L'honneur de Dieu et des Saints...; 8<sup>o</sup> L'amour et l'affection que vous portez à Dieu, afin qu'après vous l'être uni intimement, en vous nourrissant de lui spirituellement, vous l'embrassiez avec délices au dedans de vous-même; 9<sup>o</sup> Que ce soit la soif et le besoin d'offrir des actions de grâces...; 10<sup>o</sup> Le désir d'être purifié de toute souillure du corps et de l'âme, soustrait à tous les dangers et à toutes les tentations, uni inséparablement à Jésus-Christ, votre Sauveur, et maintenu dans son amour.

(S. Bonaventure, *De Præparat, ad missam. C. VIII*  
Ed. VIVES, t. XII.)